



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Site Internet :
www.ville-poulainville.fr

Messageries :
- m.caridroite@amiens-metropole.com
- contact@poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11h à 15h
 - Samedi de 10h30 à 12h
- Téléphone : 03.22.43.46.19

ALERTES SIRENE

- Chaque premier mercredi du mois 11h45 : test de fonctionnement.
- 3 cycles de 1mn 41s séparés de 5s: alerte.
- Sonnerie de 30 s: fin d'alerte.

Toutes les infos sur ville-poulainville.fr/mairie/alertes

Edito.	1
Réunion de conseil municipal du 11 Avril 2023.	2-3
La vie municipale	4-5-6
La vie associative.	7-8
Coupons réponses	9

ÉDITO DU MAIRE

Pour nous élus, comme pour de nombreux habitants, Poulainville n'est pas seulement notre village, c'est aussi notre patrie. En effet, il est fréquent que l'on soit Poulainvillois depuis plusieurs générations. Nous y cultivons donc l'amour de notre village en veillant jalousement à la préservation de son identité et de sa qualité de vie.

C'est le même souci qui nous anime, nous, équipe municipale. L'envie de créer, l'enthousiasme, la détermination sont de puissants moteurs qui nous permettent de concrétiser notre programme et ceci en dépit des freins indéniables liés à la crise sanitaire, la guerre en Ukraine avec ses conséquences sur l'inflation.

Aussi, dans ce Poulainvillois, vous aurez l'état des lieux des investissements budgétisés en 2023 : modernisation du réseau de vidéo-surveillance, aménagement d'une aire de jeux, installation de panneaux photovoltaïques, amélioration du réseau d'éclairage par leds ainsi que la création d'un atelier municipal plus fonctionnel.

Vous découvrirez également dans ce numéro comme dans celui de mars les prochaines manifestations organisées par la municipalité : course cycliste, expo-photos, fête des mamans, rèderie avec sa fête foraine, son cochon grillé, son feu d'artifice... Beaucoup d'associations terminent leur saison d'activités et sont également force de proposition: festival basse-cour organisé par le Poulailleur, spectacles et sorties organisées par PBE, gala de danse de l'ASP, concert de Cantabile, tournoi de pétanque... Merci à tous les artisans de ces différentes manifestations: élus, bénévoles, employés et je vous invite à y participer pour partager un moment de convivialité. A bientôt !

Le Maire

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**Rénovation des armoires d'éclairage public.**

Monsieur le Maire propose de confier la maîtrise d'ouvrage pour la rénovation des armoires d'éclairage public de la commune à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme pour un projet estimé 43 623.00 euros TTC. Cette modernisation permettra par exemple de mieux gérer les intensités d'éclairage la nuit.

Le plan de financement est établi comme suit :

Montant pris en charge par la F.D.E :	27 815.00 €
Contribution de la commune :	15 808.00 €

Voté à l'unanimité.

Objet modifié de l'ordre du jour : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi

Suite à l'annonce du poste vacant de Mme Blandurel Marie-Hélène, il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour les besoins du poste comptable. Voté à l'unanimité.

Annule et remplace l'affectation du résultat.

Il est expliqué aux membres du Conseil, que pour les besoins de la construction d'un atelier communal, il est nécessaire de revoir l'affectation du résultat. Pour rappel, le résultat a donné lieu à un excédent de 791 181.19 euros.

Considérant les dépenses à couvrir en investissement de 101 971.46 € et le besoin de financement complémentaire, il est proposé d'affecter la somme de 301 971.46 € en recettes d'investissement au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" et de reprendre le solde soit 489 209.73 € en report d'excédent au compte R002 à la section de fonctionnement. Accepté à l'unanimité.

Autorisation de programme et crédits de paiement.

L'autorisation de programme (AP) permet par une approche pluriannuelle, d'identifier les "budgets de projets" valorisés ensuite chaque année par des crédits de paiement (CP), la procédure des AP/CP constitue une dérogation au principe de l'annuité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement. Monsieur le Maire annonce que la commune souhaite mettre en place cette procédure pour le programme d'investissement de la construction de l'atelier communal. Voté à l'unanimité.

Vote des taux des Impôts directs locaux

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux antérieurs soit :

- √ 9.13 % pour la taxe d'habitation
- √ 46.54 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- √ 40.63 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Voté à l'unanimité.

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023 (suite)

Vote du budget primitif

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et investissement s'équilibrent de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 411 635.73 €

Recettes : 1 411 635.73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 167 276.56 €

Recettes : 1 167 276.56 €

Voté à l'unanimité.

POULAINVILLE - BUDGET PREVISIONNEL 2023

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
TOTAL DEPENSES 1 411 635 €	TOTAL RECETTES 1 411 635 €	TOTAL DEPENSES 1 167 276 €	TOTAL RECETTES 1 167 276 €
Charges générales 695 239 €	Excédent 2022 reporté 489 210 €	Remboursement emprunts 62 742 €	Solde d'exécution 2022 reporté 500 112 €
dont: - Eau -Energie - Alimentation - Petit équipement - Fournitures - Prestations de service - Entretien bâtiments - Voiries - manifestations	Atténuation charges 175 € Produits des services 56 200 €	immobilisations incorporelles 37 770 €	
Charges de personnel 378 600 €	Impôts et taxes 815 279 €	Fonds de concours 284 146 €	Produit de cession 8 000€ Virement section de fonctionnement 167 000 €
dont: - Salaires - Charges sociales - Indemnités	dont: - Contributions directes - Taxes sur pylones - Taxe sur publicité - Taxe add droits de mutation - Dotation solidarité com.	dont: - Rue I Defesselles - FDE - Effacement réseaux - Eclairage public	
Atténuation produits: 1500 €		Immo corporelles 395 516 €	Dotations, fonds divers 330 468 €
Autres charges de gestion 115 424 €		dont: - Terrains - Panneaux photo. - Voirie - Matériel et outillage - Mobilier	
Virement investissements 167 000 €		Immobilisations en cours 379 696 €	dont excédent 2022 301 971 €
Charges financières: 5 500 €	Dotations et participations 25 863 €	dont: - Vidéo-protection - Atelier communal	dont: - FC TVA - Taxe d'aménagement - Excédent de fonctionnement
Charges except: 3100 €	Autres produits: 17500 €	Op ordre sections: 7404 €	subventions d'investissement 116 823 €
Dotations provisions: 400 €	Produits financiers: 5 €		dont département, GFP
Opérations d'ordre: 44 873 €	Op ordre sections: 7404 €		Op ordre sections: 44 873 €

Subvention pour la course cycliste

Comme chaque année, une course cycliste est organisée dans la commune. L'association "Amiens Sport Cycliste" sollicite une subvention pour l'organisation de cette course qui a lieu le dimanche 7 mai. Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 450 €.

Voté à l'unanimité.

SECTORISATION POUR LES COLLÈGES PUBLICS DE LA SOMME

Le Conseil Départemental a approuvé la nouvelle sectorisation et sa mise en œuvre à la rentrée scolaire 2023-2024. Ainsi, à compter de la rentrée en septembre, les élèves de la commune de Poulainville, actuellement rattachés au collège de Rivery, intégreront le collège des Coudriers de Villers-Bocage.

Les élèves de 6ème, 5ème et 4ème poursuivront leur scolarité dans leur collège actuel. Une dérogation pourra être accordée afin qu'une même fratrie soit accueillie dans le même établissement scolaire. La mise en place d'un double transport est envisagé pour une durée de quatre ans.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du Département : www.somme.fr/sectorisation. Madame Myriam HUBY responsable de pôle, Direction de la jeunesse et des collèges : 03.22.71.80.62 mhuby@somme.fr reste à votre écoute pour répondre à vos questions.

UNE CHASSE AUX ŒUFS RÉUSSIE

La traditionnelle chasse aux œufs organisée par la municipalité ce lundi de Pâques a connu un beau succès malgré des conditions climatiques moyennes.

Les cloches revenues de Rome ont largué un nombre considérable d'œufs en chocolat. Une soixantaine d'enfants, panier en main, ont couru dans tous les sens à la recherche des œufs tombés du ciel autour de la salle des fêtes. Une belle fin de matinée familiale par excellence.



LECTURES DE CONTES TOUS LES MERCREDIS À LA BIBLIOTHÈQUE

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque (en période scolaire) :

√ Mardi : de 14h30 à 17h00

√ Mercredi : de 15h à 17h

√ Vendredi : de 15h à 17h

Une lecture de contes est proposée aux petits **chaque mercredi de 15h à 16h**.

EXPO-PHOTOS "PAYSAGES MAGIQUES"

Une centaine de photographies originales de paysages seront exposées du **28 avril au 17 mai** dans les locaux de la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Venez découvrir cette initiative menée par nos amis de Creuse lors du vernissage qui aura lieu le **28 avril à partir de 18h30** à la bibliothèque.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI

La cérémonie se déroulera à **11h00 au Monument aux Morts** avec la participation des enfants de l'école primaire et en concertation avec l'Association des Parents d'Elèves. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la Maison des Associations.

HONNEUR AUX MAMANS

Comme c'est la tradition à Poulainville, l'équipe municipale aura le plaisir d'offrir le petit-déjeuner aux mamans **ce dimanche 04 juin de 8h30 à 10h** à la cantine scolaire (dans la cour de l'école).



LA VIE MUNICIPALE

FÊTE LOCALE-RÈDERIE SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN

✓ Notre rèderie traditionnelle se tiendra le **samedi 10 juin de 11 h à 18 h** face au Monument aux morts et dans la rue de Coisy. Les réservations se font par 3 m au tarif de 5€ les 3 m, avec un maximum de 9m. Dès à présent, vous pouvez réserver votre emplacement à la mairie.

Pour les règlements en espèces, des permanences seront organisées en mairie les samedis 27 mai et 3 juin de 10h à 12h. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat au 03.22.43.26.16.

Une buvette et une restauration seront organisées sur place.

✓ Repas autour du cochon grillé

Afin de terminer la rèderie par un moment de convivialité en attendant le feu d'artifice nous vous invitons à partager un repas à partir de 19h. Ce repas comprend apéritif, cochon grillé avec sa garniture, dessert, boisson.

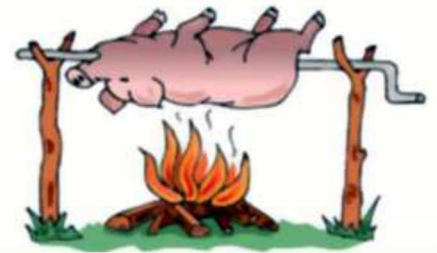
Tarif : 20€ par adulte, 12€ par enfant de moins de 12 ans.

Afin de faciliter l'organisation de ce repas, merci de compléter le bon d'inscription joint en dernière page et le déposer en mairie.

✓ Le traditionnel feu d'artifice clôturera la journée de samedi.

✓ Des manèges enfantins seront installés le samedi, dimanche et lundi.

✓ **Le lundi 12 juin**, des tours de manège seront proposés gratuitement pour les enfants de l'école de Poulainville.

Cochon Grillé**CALENDRIER DES COLLECTES DES DÉCHETS DÉCALÉES**

- **Semaine du 1er mai :**

La collecte du vendredi 05 mai est décalée au samedi 06 mai

- **Semaine du 8 mai :**

La collecte du mercredi 10 mai est décalée au jeudi 11 mai

La collecte du vendredi 12 mai est décalée au samedi 13 mai.

- **Semaine de l'Ascension :**

La collecte du vendredi 19 mai est décalée au samedi 20 mai.

- **Semaine de la Pentecôte :**

La collecte du vendredi 02 juin est décalée au samedi 03 juin.

**SOIGNEZ VOS ESPACES VERTS ET RESPECTEZ VOS VOISINS**

Les horaires de tonte, comme pour travaux de bricolage bruyants sont réglementés par arrêté municipal :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



SOIGNEZ VOS ANIMAUX ET RESPECTEZ VOS VOISINS

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants voisins. De jour, comme de nuit, vous ne devez pas laisser hurler de façon répétitive ou prolongé un chien. Le propriétaire se doit de connaître la cause des aboiements et d'y porter remède.

Un chien qui fait ses besoins, c'est normal mais rappelons que le propriétaire a l'obligation de ramasser ses déjections. Ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique peut désormais être puni d'une contravention de 4ème classe avec amende forfaitaire de 135€.

**PARKINGS PUBLICS; RESPECTEZ LES RIVERAINS**

Un parking public est un espace public en libre d'accès. Tout le monde peut y stationner temporairement, ce n'est pas un garage permanent. Dès qu'une voiture occupe une place au-delà de la durée légale de 7 jours, le stationnement devient abusif (pour information, certaines communes ont réduit la durée maximale de stationnement à 24 h).

Ce n'est ni un garage privé, ni un garage sécurisé. Lorsqu'une voiture subit des dégradations sur un parking public, la commune n'est pas responsable. Vous devez vous présenter à la gendarmerie pour faire une déclaration.

Enfin, merci de respecter les riverains afin qu'ils puissent sortir ou accéder à leur propriété.

**SERRE A VENDRE**

Une serre de 18m² (6x3m) en aluminium et PVC est proposée à la vente **en l'état** par la commune.

Démontée, son enlèvement devra être assuré par l'intéressé. Pour tout renseignement ou pour faire une offre, contactez la mairie avant le 26 mai 2023.

**PRIX CYCLISTE DE POULAINVILLE: RAPPEL**

Il se déroulera **le 7 mai prochain** dans les rues de Poulainville. Venez supporter les sportifs !

LA VIE ASSOCIATIVE

RÉPÉTITION PUBLIQUE PROPOSÉE PAR CANTABILE

Cantabile vous propose d'assister à une "répétition publique" du nouvel ensemble vocal : Chœurs de la Renaissance Française" ce dimanche 07 mai à 16h30 au centre musical Cantabile.



Les ZAD Vengeurs sont une ch'tite chorale de chants de lutte, engagée pour plusieurs "zones à défendre" : la paix, l'écologie, le féminisme, les services publics, la justice sociale...

Elles et ils chanteront des chants d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui au profit du réseau solidaire amiénois et d'éducation sans frontière le samedi 13 mai à 20h00 au centre musical Cantabile.



LA COMPAGNIE "LE POULLAILLER" VOUS ATTEND POUR SON DIXIÈME FESTIVAL (rappel)

Le Poullailler sera heureux de vous accueillir pour la 10ème édition de son festival basse-cour du 11 au 14 mai à la salle des fêtes de Poulainville.



Et La Compagnie Le Poullailler serait heureuse de vous accueillir pour son festival basse-cour, en sa dixième édition, à la Salle des Fêtes de Poulainville !... 10 ans, c'est pas rien et ça se fête, et envie que ce soit avec le plus de poulainvillois possible !... ainsi de notre soirée de lancement le jeudi 11 mai dès 19h... on boit un coup au bar avec le pot d'accueil, et c'est parti !... on vous attend nombreux !... avec notamment le spectacle de Juliette Kapla à 20h30, un one-woman-show très très drôle... Tentez le coup, il sera gagnant... et puis vous rappeler aussi un bout de l'esprit de notre festival :

1- Il y a 2 espaces dans le festival : le bar, c'est gratos (les spectacles, pas le bar !...) et la grande salle, c'est payant (mais vraiment pas cher avec la formule pass / 18 € pour voir tous les spectacles !...) : 10 spectacles ou concerts au bar + 10 spectacles en la grande salle...

2- 4 jours de festival, du 11 au 14 mai dont le dimanche 14 mai réservé aux enfants et familles.

3- Il y a pas mal de musique au « bar » : le bar c'est la salle d'entrée de la salle des fêtes, relooké pour l'occasion en mini-cabaret...

4- Un "tube" à ne pas rater : nous fêterons la 100ème représentation de Cornebidouille (en vrai ce sera la 104ème, mais bon), spectacle jeune public familial, et ce sera dimanche à 11h... pour info, le spectacle a cartonné sur Avignon l'été dernier et compte à ce jour plus de 15000 spectateurs. Et il part pour une tournée en Belgique et aussi en Suisse !!!... Envie de fêter ça également... pensez à réserver !

5- beaucoup d'autres tubes, je pense à Canopée le samedi soir à 19h30 (spectacle grand public qui a joué cet hiver aux Palais des Glaces sur Paris, coup de coeur d'Emilie, la responsable artistique de notre compagnie, de moi-même et de l'équipe), Two be le vendredi à 21h.

6- Et plein d'autres chouettes spectacles, concerts, soirées !... dont la fameuse soirée (gratuite) textes échangistes du samedi soir à 21h où ça rigole fort !...

à très vite, plaisir...

Emilie, la responsable du Festival / 06 81 44 64 10

Sam, pour la Compagnie Le Poullailler / 06 72 83 01 18



Infos pratiques / Réservations

07 87 95 73 18

compagnielepoullailler@yahoo.fr

<https://www.helloasso.com/associations/compagnie-le-poullailler/evenements/festival-basse-cour-2>

site - page festival : <https://www.cielepoullailler.com/le-festival-2023>

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASP VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 17 JUIN

Cette année, nos artistes en herbe vous préparent un spectacle riche en émotions.

Leur professeur Isa Masson et chaque danseur souhaitent que ce spectacle 2023 soit inoubliable.

L'Association Sportive Poulainvilloise vous donne donc rendez-vous ce samedi 17 juin à 19h30 au Colisée d'Amiens .

**POULAINVILLE BOUGEONS ENSEMBLE : NOMBREUSES RÉALISATIONS ET BEAUCOUP DE PROJETS**

Après avoir passé une bonne journée ensoleillée à Abbeville autour de Alfred Mennessier (vitraux de l'Église du Saint Sépulcre et musée) et au Château de Bagatelle (très belle Folie meublée du XVIII^e siècle), PBE va emmener un grand groupe de personnes au Zoo de Pairi Daiza le samedi 6 mai 2023. Le 17 juin, les voiliers et autres bateaux de l'Armada pourront être admirés et visités sur les quais de la Seine.

Les personnes présentes se souviendront longtemps des 2 heures de rigolade passées avec Tchotte Françoise le 2 avril dernier, un "franc succès".

Notez maintenant quelques dates dans votre agenda: des informations plus précises vous seront distribuées prochainement dans les boîtes aux lettres :

- ✓ 12 septembre : visite des ateliers Cosserat à Amiens
- ✓ Journée autour du verre à Blangy sur Bresle et alentours
- ✓ 1er octobre : reprise du Mardi café à 14h30 dans la bibliothèque
- ✓ Courant octobre: conseils de jardinage et visite d'un jardin remarquable
- ✓ 21 novembre : soirée bowling
- ✓ 2 décembre : marché de Noël à Arras

**LA PETANQUE POULAINVILLOISE VOUS INVITE A SON CONCOURS**

L'association organise son concours en doublelles formées le 20 mai prochain au terrain de boule de Poulainville. Inscriptions auprès de Joël LEDREUX 07.72.01.81.63 ou Christophe BOUTE 06.75.22.97.84

COLLECTE AU PROFIT DU BLEUET DE France

La prochaine collecte au projet du Bleuets de France aura lieu dans la commune du 07 au 08 mai 2023.

TEMPS FORTS DU CENTRE MUSICAL CANTABILE

- Cantabile vous invite à l'audition de ses élèves de **chants lyriques** le **dimanche 21 mai à 17 h 00** à l'église de Poulainville.

- Concert de musique proposé par l'atelier de **musique actuelle** de Cantabile **samedi 3 juin à 20 H 00** à la salle des fêtes de Poulainville.

- Concert avec participation de tous les élèves de Cantabile le **dimanche 4 juin à 14 H 30** à la salle des fêtes de Poulainville



FÊTES DES MÈRES - DIMANCHE 04 JUIN 2023
COUPON-REPONSE

NOM-PRÉNOM :

ADRESSE :

Participera au petit déjeuner offert par l'équipe municipale masculine

REPAS COCHON GRILLÉ - RÈDERIE DU SAMEDI 10 JUIN 2023
COUPON-REPONSE

NOM-PRÉNOM :

ADRESSE :

Nb d'adultes 20€/personne :

Nb d'enfant de moins de 12 ans 12€/enfant :

Participera (ront) au repas « cochon grillé » le samedi 10 juin

Chèque à l'ordre du Trésor Public.